

Livret d'accueil

Centre médico psychologique Secteur psychiatrique adulte Montpellier Lunel



CHU de Montpellier
CMP Lunel
Pôle Psychiatrie
23 rue de l'artisanat, zone Luneland,
34400 Lunel
Tél. : 04 67 33 27 41

www.chu-montpellier.fr

Le centre médico psychologique du secteur Montpellier Lunel est une structure du service public, rattachée au centre hospitalier universitaire de Montpellier, hôpital la Colombière.

Les missions

- Accueil, écoute
- Orientation, informations
- Prévention
- Soins individualisés psychiatriques et /ou psychologiques
- Soins infirmiers (entretiens, relaxation)
- suivi à domicile ou dans des structures d'hébergement (foyers, maisons de retraite...)
- travail en réseau avec les partenaires du secteur sanitaire, social, scolaire, universitaire et associatif

Les professionnels de santé

Médecins psychiatres :

Dr Jean Luc Moulis,

Dr Alexandra Mac Grégor,

Equipe infirmière

Corinne Lesprit, IDE

Christelle Valentin, IDE

Sébastien Dauphin, IDE

Evelyne Nonthaveth, IDE

Marie Christine Perichon, IDE

Françoise Gady, cadre de santé

Psychologues

Eve Montalti,

Candice Garabello,

Nicole Ferran,

Assistant social

Céline Ferreira

Agent de service hospitalier

Alison SANTONI

L'accueil

Le CMP est un centre de consultation qui accueille les personnes en état de souffrance psychique et de pathologie mentale.

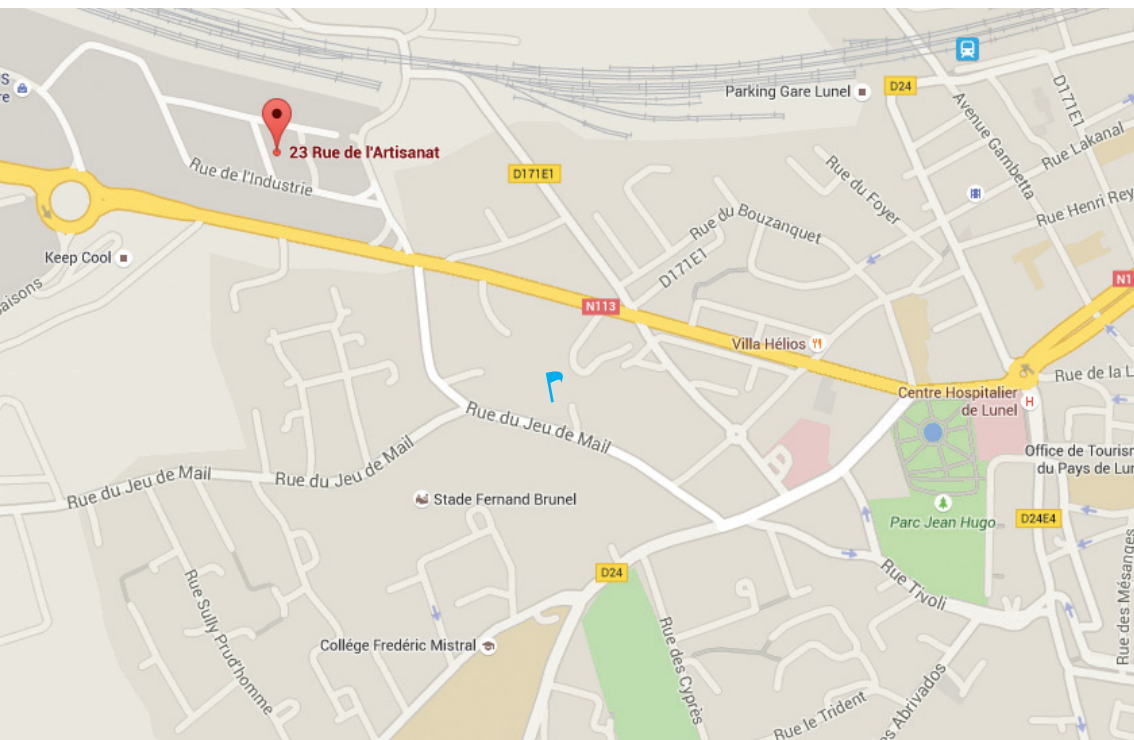
Le CMP accueille toute personne de plus de 15 ans et trois mois, domiciliée sur un secteur géographique défini.

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

En dehors de ces horaires, un répondeur téléphonique accueille vos messages.

Sur contact téléphonique, un premier entretien spécialisé est proposé par un membre de l'équipe infirmière pour évaluation et orientation vers un suivi thérapeutique adapté.

N.B : Lors du premier rendez vous, il vous est demandé de fournir les attestations de sécurité sociale et de mutuelle, ainsi qu'une pièce d'identité.



23 rue de l'artisanat, zone Luneland, 34400 Lunel

NB: l'entrée se trouve au premier étage du bâtiment

(accès par un escalier extérieur ou possibilité de prendre un ascenseur au rez de chaussée).

Zone géographique correspondant au secteur Montpellier/Lunel

Canton de Lunel : Lunel, Lunel Viel, Marsillargues, Saint Christol, Saint Just, Saint Nazaire de Pezan, Saint Sériès, Saturargues, Valergues, Vêrargues, Villetelle.

Canton de Castries (sauf Castries) : Boisseron, Saussines, Beaulieu, Buzignargues, Gallargues, Guzargues, Montaud, Restinclières, Saint Drézère, Saint Génès des Mourgues, Saint hilaire de Bauvoir, Saint Jean de Cornies, Sussargues.